

Yaoundé, le

10 DEC 2019

BANQUE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

*Le Gouverneur*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), Dépositaire Central Unique (DCU) des Valeurs Mobilières de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public, que le Ministère des Finances du Cameroun, émetteur de la valeur #**ECMR 5,5 % 2014 - 2019**#, procédera le **26 décembre 2019**, au remboursement du capital à hauteur de **37 500 000 000** (trente-sept milliards cinq cents millions) de FCFA, et à la mise en paiement des intérêts pour un montant de **2 062 500 000** (deux milliards soixante-deux millions cinq cents mille) FCFA, à l'échéance du 26 décembre 2019.

Le coupon net à percevoir par obligation est de **2 637,5 FCFA** (soit 2 500 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 137,5 FCFA pour les intérêts) et la date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des guichets des Prestataires des Services d'Investissement (PSI) est fixée au 27 décembre 2019.

Par ailleurs, avec l'accomplissement de toutes les 05 (cinq) échéances, les remboursements du capital et les paiements des intérêts respectés, la valeur « **ECMR 5,5% 2014 – 2019** » Code ISIN : # **CM000-002007-3** # arrive à son terme avec succès et sera clôturée à la date du 26 décembre 2019.



**ABBAS MAHAMAT TOLLI**